

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 3 (1891)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Description de l'appareil photographique à répétition  
**Autor:** Kohlrausch, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-523795>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

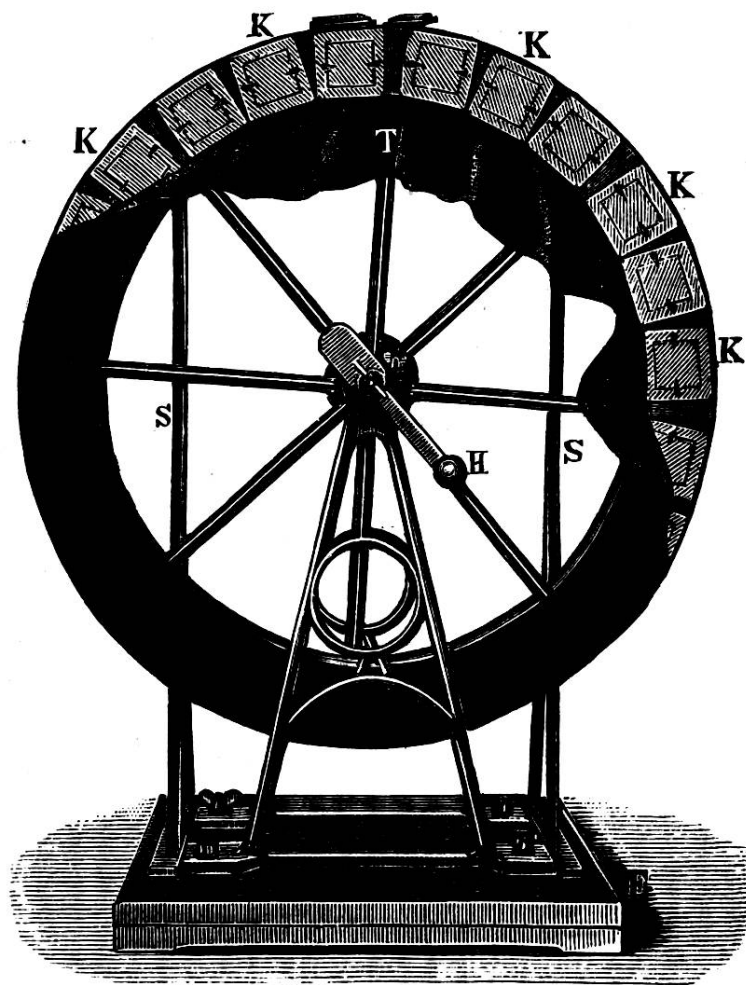
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

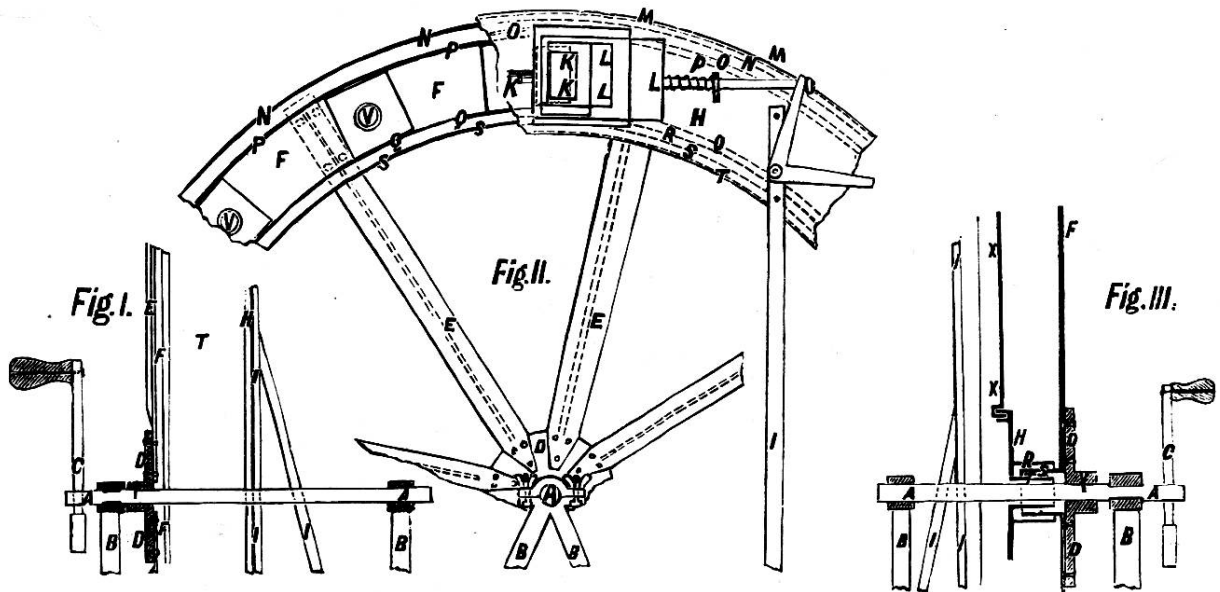
### Description de l'appareil photographique à répétition.

Sur un disque de bois plat, 24 chambres noires distinctes (K. K., etc. fig. a) sont disposées à égale distance les unes des autres. Le disque se rattache à des rayons E et l'ensemble pivote sur l'axe A (fig. II). Par la disposition des



chambres noires les 24 objectifs se trouvent donc à égale distance les uns des autres sur la périphérie du cercle. Devant le disque mobile s'en trouve un autre (H, fig. II) fixé à des supports (S. S. fig. a et I fig. II). Ce second disque masque toutes les chambres noires et ne laisse passer la lumière que par une fente étroite K. Pour que la lumière ne pénètre pas entre les deux disques, chacun d'eux pré-

sente deux rebords pareils (M N O P Q R S T), qui rentrent l'un dans l'autre comme une boîte entre dans son couvercle



(fig. II, IV et V). Au-devant de la fente K se trouve une sorte d'obturateur à coulisse (L. fig. II) qui se tire par le

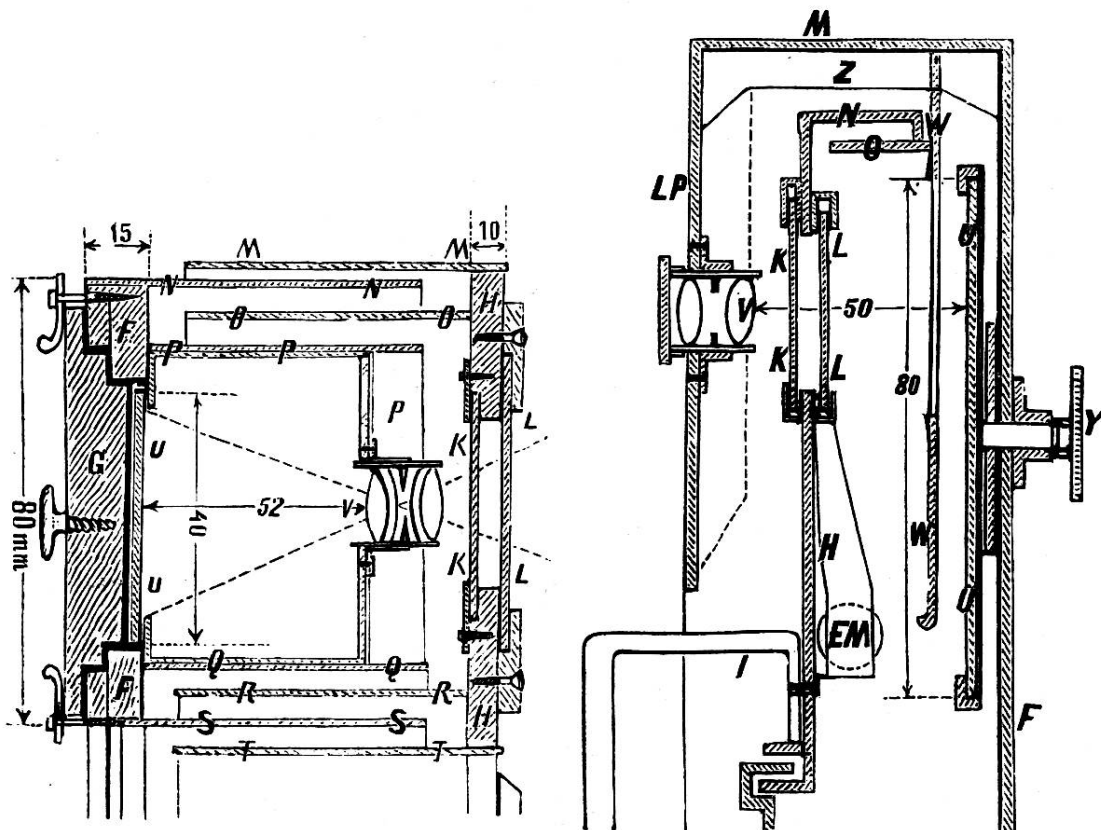


Fig. IV.

Fig. V.

moyen d'un levier D et se referme grâce à un ressort à boudin. Les plaques sont mises en place par derrière sous le couvercle G qui est à double rebord recouvert de velours noir.

Pour se servir de l'appareil on imprime tout d'abord au disque antérieur par le moyen de la manivelle (H fig. a) un mouvement de rotation de rapidité convenable, puis on ouvre l'obturateur à coulisse L qui se referme de lui-même une fois que les 24 chambres ont défilé devant la fente. Pour

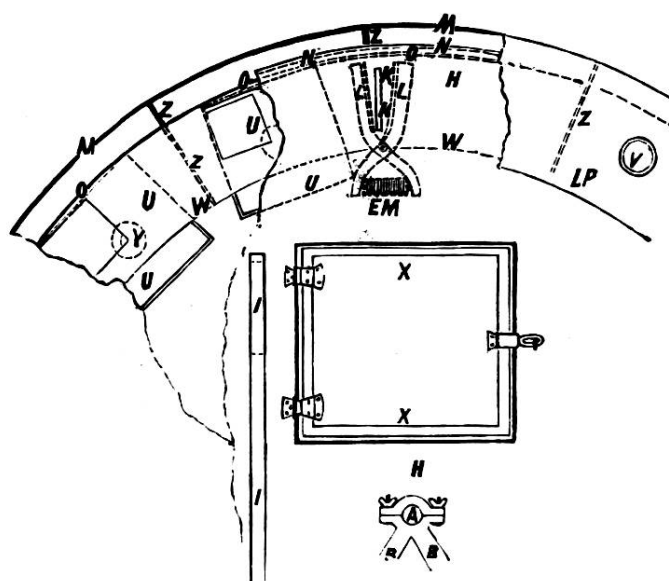


Fig. VI.

ne pas être obligé, après chaque série de 24 photographies, de reporter tout l'appareil dans le cabinet obscur pour le changement des plaques, l'inventeur a apporté un perfectionnement qui permet de prendre 4 séries consécutives de négatifs. Pour cela il procède de deux façons. Ou bien il couvre alternativement les trois quarts de sa plaque en ne laissant de libre qu'un des quarts et en amenant l'axe de ce quart en face de l'axe de l'objectif, ou bien il déplace successivement son objectif de telle sorte que l'image se reproduit quatre fois et chaque fois sur un quart différent de la plaque. Lorsque le mouvement de rotation imprimé aux 24 cham-

bres est rapide, on s'exposerait aisément à ne pouvoir l'arrêter brusquement après que la 24<sup>m</sup>e chambre a perçu la lumière, si un dispositif ingénieux consistant en un électro-aimant (E M fig. VI) ne venait oblitérer automatiquement la fente au moment précis où la plaque de la 24<sup>m</sup>e chambre est impressionnée. De cette façon, une plaque ne risque pas de recevoir à la même place deux images successives.

Les avantages de cet appareil sont assez nombreux.

Tout d'abord il est peu coûteux, par la raison que l'on se passe des obturateurs instantanés qui en élèveraient le prix. Ensuite les 24 photographies se font dans des temps parfaitement égaux. En outre l'appareil est d'un maniement facile et fonctionne très régulièrement. Enfin, les photographies étant toutes prises depuis le même point, il en résulte qu'on pourra les faire défiler au stroboscope pour avoir l'impression juste du mouvement.

D<sup>r</sup> E. KOHLRAUSCH.

(Traduit des *Photographische Mittheilungen*  
pour la *Revue de Photographie*.)

---

### **Indications pratiques pour la retouche des clichés négatifs et des épreuves positives.**

La retouche d'un cliché est une opération importante, délicate et obligatoire pour l'obtention d'une bonne épreuve positive.

Dans les ateliers où l'on ne fait que l'ouvrage courant, on ne prête à la retouche qu'une légère attention. Pourvu que le sujet soit flatté on s'inquiète peu d'enlever parfois jusqu'aux éléments les plus nécessaires à la ressemblance. S'il y a des gens qui s'en contentent, c'est leur affaire et non la nôtre. Ce que nous voulons, c'est viser à la ressemblance la